



De g. à d. : Alain Kouck, Olivier Bétourné, Térésa Cremisi et Gilles Haéri au Salon du livre de Paris 2012.

OLIVIER DION

FLAMMARION

Tous intéressés

L'officialisation de la mise en vente de la filiale française de RCS suscite une multiplication des candidatures pour la deuxième étape du processus de cession. Mais le groupe italien ira-t-il jusqu'au bout ?

Alors que le conseil d'administration de RCS Mediagroup a décidé vendredi 16 mars de poursuivre le processus de cession de sa filiale Flammarion, cinq repreneurs potentiels français se sont officiellement fait connaître. Tandis qu'Editis ne s'exprime toujours pas sur le dossier, Gallimard, candidat de la première heure, a été rejoint par Média-Participations qui a finalement déposé une offre, le libraire brestois Charles Kermarec en association avec « d'autres sociétés et à plusieurs écrivains » et, enfin, Albin Michel qui présente une offre commune avec Actes Sud. Avec environ 450 millions d'euros de CA, l'ensemble Flammarion-Actes Sud-Albin Michel serait aussi important qu'un pôle Gallimard-Flammarion et arriverait à la 3^e place de l'édition française derrière Hachette

et Editis. « C'est une vraie offre d'éditeurs indépendants, qui créerait un nouveau pôle éditorial important », souligne Jean-Paul Capitani, directeur du développement d'Actes Sud, assurant que « RCS est obligé de traiter avec Actes Sud puisque nous représentons un tiers de l'activité du groupe Flammarion en distribution ». Cette offre permettrait à Albin Michel, qui a réalisé en 2010 un CA de 165 millions d'euros, comme Actes-Sud (près de 60 millions d'euros) de posséder leur propre outil de distribution. Après une première étape de consultation qui a donné lieu à des offres non engageantes, RCS Mediagroup a sélectionné en début de semaine les candidatures sérieuses et leur donne accès au « data room » pendant un mois ou deux. Il s'agit des informations confidentielles comp-

tables, financières ou juridiques, comme les factures, les contrats d'auteurs ou des diffusés, l'état des stocks... L'accès au « data room » permet de bien connaître un concurrent et motive évidemment les candidatures des éditeurs.

Après cette analyse, les repreneurs toujours intéressés feront une offre engageante où figurent le prix et la méthode de calcul de ce prix, ainsi que des conditions suspensives. On ne connaît pas encore le calendrier de RCS qui doit renouveler en avril son conseil d'administration. Mais « la cession pourrait être finalisée avant l'été, d'autant plus que la dimension politique n'est pas négligeable sur ce dossier et peut accélérer le processus », analyse Antoine Estapa, le responsable du département éditeurs à la Banque Neufilize OBC. Une intervention de l'Etat, via le FSI, pourrait être motivée par un certain nationalisme économique, pour que Flammarion redevienne français. En effet, le Fonds stratégique d'investissement, détenu à 51 % par la Caisse des dépôts et à 49 % par l'Etat, s'est très vite dit prêt à aider tout repreneur français. Mais RCS peut encore faire marche arrière. Le groupe italien a un problème bancaire car il a accumulé des pertes de 322 millions d'euros en 2011. « Il doit rassurer ses banquiers et Flammarion est un très bel actif, poursuit Antoine Estapa. Un scénario, peu probable mais possible, serait que le processus de cession soit interrompu une fois démontrées la valeur et la liquidité de cet actif sur le marché. » ANNE-LAURE WALTER